CHARTE SPORTIVE DU CA PONTARLIER TENNIS DE TABLE

SOMMAIRE

1	Objet de la charte	Page 2
2	Textes de référence	Page 2
3	Notion de respect	Page 3
4	Engagement de l'adhérent	Page 3
5	Coupon détachable	Page 4

1) OBJET DE LA CHARTE

Le CA Pontarlier Tennis de Table entend promouvoir des **valeurs essentielles** sans lesquelles l'association n'aurait pas de raison d'être.

Ainsi, dans la vie quotidienne du club, une attention toute particulière est accordée aux notions de **fraternité**, de **convivialité**, de **goût de l'effort** et de **respect**.

Plus que la performance sportive, c'est l'attitude globale des joueurs qui véhicule ces valeurs universelles. Chaque adhérent doit aussi avoir à l'esprit que son comportement contribue à la notoriété de notre club, de notre ville, de notre sport…

Fort de ces constats, et suite à de récents comportements déplorables, le comité directeur a jugé nécessaire de rédiger une charte sportive. Cette charte a pour objet de **rappeler à chacun les notions fondamentales et fondatrices de l'association**.

Outre la présente charte, quelques affiches seront diffusées à l'intérieur de nos locaux afin de mettre en valeur ces idéaux qui nous tiennent à cœur.

2) TEXTES DE REFERENCE

La charte sportive du CA Pontarlier Tennis de Table s'appuie sur

- La **charte d'éthique et de déontologie du sport français** d'une part (CNOSF mai 2012),
- La **charte d'éthique et de déontologie de la Fédération Française de Tennis de Table** d'autre part (FFTT juillet 2018).

Le comité directeur du club incite fortement les adhérents à **lire ces chartes officielles**. Il tient en outre, à tout moment, ces documents à la disposition de ses membres, sous format papier ou électronique.

En mai 2012, le conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a adopté une charte d'éthique et de déontologie régissant l'ensemble des disciplines sportives.

Cette charte s'articule autour de trois grands thèmes :

- ✓ L'esprit sportif et les valeurs du sport, consistant à définir les grands principes éthiques devant guider la façon de pratiquer et de s'investir dans le sport ;
- ✓ Les règles déontologiques applicables plus spécifiquement aux acteurs du sport ;
- ✓ Les principes directeurs pouvant guider les partenaires du sport.

Les différentes fédérations sportives, dont la FFTT, ont constitué par ailleurs en leur sein un comité d'éthique et de déontologie chargé d'enrichir la charte du CNOSF et de veiller à application et à son respect.

Toutes les informations utiles sur ces documents sont consultables sur les sites des organismes :

http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/

http://www.fftt.com/site/

3) NOTION DE RESPECT

La notion de **RESPECT** doit régir à chaque instant le comportement des personnes présentes : joueurs, dirigeants, spectateurs, entraîneurs, familles…

- **Respect des règles** de notre sport et de notre association :
  - Je n'enfreins pas les règles par la tricherie ;
  - J'accepte les décisions de l'arbitre ;
  - J'accepte les décisions sportives ou fonctionnelles de l'encadrement du club.

- **Respect des adversaires et des partenaires** :
  - Je refuse toute forme de violence physique ou verbale ;
  - Je reconnais dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite ;
  - Je serre spontanément la main de mon adversaire et de l'arbitre en fin de match ;
  - Je porte haut les couleurs du club, j'ai l'esprit d'équipe et n'oublie pas que le tennis de table reste avant tout un jeu ;
  - Je ne consomme pas d'alcool durant les matchs ou les entraînements ;
  - Je suis exemplaire, tolérant, maître de moi-même, maître de mes gestes et de mes paroles.

- **Respect des locaux et du matériel** :
  - Je prends soin de mon matériel personnel (raquette, balles, habits…) ;
  - Je range et nettoie les locaux communs (salles, vestiaire, cuisine) ;
  - Je n'abîme pas et range les tables de jeu, les séparations, les tables d'arbitrage et les marqueurs.

4) ENGAGEMENT DE L'ADHERENT

La Charte sportive doit être **acceptée et signée** par tous les licenciés comme par chaque nouvel adhérent. Tous les membres du CAP Tennis de Table s'engagent donc à respecter personnellement cette charte, pour le bon fonctionnement du club.

Afin de valider cet **engagement solennel**, chaque adhérent remettra au comité directeur un coupon signé (voir ci-dessous) précisant qu'il a lu et accepté la charte.

En cas de manquement grave aux valeurs prônées et défendues par la charte sportive, **des sanctions seront prises** par le comité directeur de l'association. Ces sanctions peuvent aller jusqu'à l'**exclusion**, temporaire ou définitive, du joueur incriminé.

5) COUPON DETACHABLE

Conformément à l'article 4 relatif à l'engagement du joueur, chaque adhérent de l'association doit compléter le coupon ci-dessous et le rendre signé au comité directeur.

✂----------

Je soussigné/e, _____,
certifie avoir pris connaissance de la charte sportive du CA Pontarlier Tennis de Table.

Je m'engage ainsi à

- **Respecter** cette présente charte ;
- Ne pas m'impliquer dans toute activité potentiellement nuisible à l'image de mon club ou de ses adhérents ;
- Faire preuve à chaque instant d'un **comportement sportif exemplaire**.

Toute entorse à la présente charte constituera une faute susceptible d'être examinée par le comité directeur de l'association.

Fait à _____, Le ____ / ____ / 20 ____.	SIGNATURE :